

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 septembre 2024

### **Pour la 1ere fois, la remise des prix du Concours Alim'Acteurs se tiendra lors du SIAL 2024**

**Pour la première fois organisée au niveau national, le concours Alim'Acteurs verra sa remise de prix organisée sur le Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL) le 22 octobre. Ce concours vise à identifier et valoriser les entreprises agroalimentaires qui engagent de bonnes pratiques en Ressources Humaines (RH).**

Ce concours d'origine normande désormais étendu à l'ensemble du territoire a pour objectif de **valoriser les bonnes pratiques RH** et ainsi **communiquer sur les entreprises agroalimentaires qui mettent en place des actions pour renforcer l'adhésion de leurs salariés ainsi que pour donner envie** aux jeunes, aux salariés d'autres secteurs d'activité et aux demandeurs d'emplois **de les rejoindre**.

Initié par l'AREA Normandie depuis 3 années, le concours Alim'Acteurs est maintenant déployé en région Ile-de-France pour la première année ainsi que dans 8 autres régions (Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Hauts-de-France, Sud, Occitanie, Centre-Val-de-Loire).

Toute entreprise pour concourir pouvait envoyer son dossier à une des associations régionales organisatrices pour expliquer la bonne pratique RH. 4 catégories ont ainsi été identifiées :

- Formation
- Marque employeur
- Qualité de Vie et Conditions de Travail
- Santé et sécurité au travail

Les entreprises lauréates se voient récompenser par la réalisation d'une vidéo pour mettre en avant leur bonne pratique et la faire connaître au plus grand nombre. Toutes les vidéos seront visibles sur les réseaux sociaux (Linkedin), sur le site [l'agrorecrute.fr](http://l'agrorecrute.fr) et au cours du SIAL.

Chaque région a également organisé entre les lauréats le vote de l'entreprise « coup de cœur » pour la représenter lors de la remise des prix organisée le 22 octobre prochain sur le SIAL en présence de représentants des entreprises agroalimentaires.

Pour la région Ile-de-France, les 3 entreprises lauréates ([Cofigeo](https://www.daregal.fr/), [Moulin](https://lesmoulinsfamiliaux.com/) et [HYPERLINK](https://www.hyperlink.com/)) ont candidaté dans trois catégories différentes respectivement Formation, Marque employeur et Qualité de vie et Conditions de Travail. C'est Moulin familial qui représentera les entreprises franciliennes sur le SIAL 2024.

Guillaume Caffin, Président de l'ARIA Île-de-France : « *Nous sommes ravis d'organiser ce concours désormais national sur le territoire francilien, qui permet à nos entreprises de valoriser les bonnes pratiques RH qu'elles mettent en place chaque jour pour le bien-être de leurs salariés. Ce concours est un bon moyen de faire connaître la richesse de notre secteur et de ses métiers.* »

Les entreprises agroalimentaires, malgré un contexte économique incertain en 2023, ont maintenu un niveau d'embauche important même s'il est en léger recul par rapport à 2022 (-1,8%). Pour rappel, **au 31 décembre 2021, on dénombrait 19 037 entreprises industrielles qui emploient 509 616 salariés en France (source panorama des entreprises agroalimentaires 2024).**

Le Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL) de Paris est le salon biennuel incontournable qui rassemble l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire : des producteurs aux distributeurs, en passant par les restaurateurs et les importateurs-exportateurs; véritable vitrine de l'agroalimentaire et carrefour international de l'innovation, cet événement est le lieu idéal pour célébrer la remise de prix du concours Alim'Acteurs.

### A propos de l'ARIA Ile-de-France

L'ARIA IDF est une association professionnelle créée en 2004 qui fédère près d'une centaine d'entreprises de toutes tailles. Notre mission consiste à rassembler, accompagner, promouvoir et représenter les entreprises régionales agroalimentaires auprès des organismes publics régionaux, de l'ANIA et du Réseau des ARIA de France. Soutenue par la Région Île-de-France et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, l'ARIA Île-de-France, en lien avec la Chambre d'Agriculture de la région Île-de-France, s'engage à valoriser les filières locales en animant et structurant les entreprises alimentaires sur le territoire. Pour en savoir plus : <https://www.aria-idf.net/>

**Contacts presse :**

**Agence Communicante**

Antoine Monnier - [antoine.monnier@communicante.fr](mailto:antoine.monnier@communicante.fr) - 06 73 80 93 65

Léa Evezard – [léa.evezard@communicante.fr](mailto:léa.evezard@communicante.fr) - 06 61 33 93 29